



Réf. JD/MM/2017-099

Paris, le 12 juin 2017

Compte rendu de la réunion des Présidents de Ligue et DTL du 10 juin 2017 à l'Hôtel Rocroy 75010 PARIS

Présents :

Joël DHUMEZ (Président), Thierry MARDARGENT (Directeur Technique National), Alain SZENICER (Président de l'IDF, responsable de la Commission Juridique, Statuts et Règlements), Yvon NUGEL (Responsable national des compétitions), Victor SEBASTIAO (DTN Adjoint chargé de la formation professionnelle) Fathi MIRA (Cadre d'Etat, chargé des compétitions), Céline DAUL MECHOUAR (Présidente du CNCCB), Guillaume BERARD (Délégué Technique National CNCCB), Gilles LE DUIGOU (Vice-Président, responsable de la commission internationale), Guillaume LIVONNEN (Responsable du service développement/structuration et innovations)

Présidents de ligue : Christian AUDIE (AURA), André CORNU (Bourgogne-Franche Comté), Christine DE PESTEL (Normandie), Hélène GRENIER GEN (Nouvelle Aquitaine), Christian PIEYRE (vice-Président Occitanie), Serge VERMET (Hauts de France) et Gunérolé TRIBOULLOY (secrétaire de la ligue Hauts de France), Liliane LAURENT (La Réunion)

Délégué Technique ligue : Sam ABDOULLATTIVE (Centre), Isabelle COQUIARD (Bourgogne-Franche Comté), Pascal DE PESTEL (Normandie), Patrice LE MARTRET (Bretagne), Rémi DESSAUD (en attente nomination DTL Paca), Jean-Pierre LEBLIN (Nouvelle Aquitaine), Edvin LAURENT (La Réunion)

Absents excusés : Julia CHRISTOFEUL (DTL Hts de France), Hubert COSSON (Pdt Pays de Loire) Jean-Pierre GENTILLET (Pdt Centre), Pascal MARYE (Pdt Bretagne), Frank MAY (V-pdt PACA), Franck MENEROUD (DTL AURA), Jean-Pascal SANTORO (en attente nomination CTL Occitanie), Marc SCHAEFFER (DTL Grand-Est), Bernard LE PREVOST (IDF).

Le président Joël DHUMEZ remercie les membres présents. Il précise que ces réunions sont importantes pour la cohésion des groupes, réunions riches d'échanges.

Rappel des axes 2017-2020 – projet politique

- Renforcer notre discipline
- Diffuser nos valeurs
- Valoriser notre fédération
- ...

Nous avons aujourd'hui plus de 55.818 licenciés. Fin août 2016 nous avions 54.988 Licenciés. Nous sommes en constante progression.

Nous devons poursuivre notre développement :

Mise en place d'une compétition de SAVATE PRO (en Chine), une autre manifestation de Savate Pro, dont la réalisation financière sera couverte par les Chinois est prévue en Région Parisienne en novembre 2017 (date et lieu à confirmer).

Création de nouveaux créneaux dans les clubs pour diversifier les disciplines.

Mise en place des affiliations gratuites pour les Ligues et Comités départementaux.

Développement des disciplines dans les divers organismes tels que : UNSS, FFSU, USEP, UGSEL...

Poursuivre le développement de la pratique féminine et des prises de postes au sein des associations par les femmes.

Création de l'organisme de formation.

Nous devons proposer des formations aux dirigeants et élus. D'ici la fin de la mandature, nous mettrons en place des réunions décentralisées (ligues et comités départementaux) (tour de France).

Nous nous sommes dotés d'un logiciel de suivi des compétitions (il facilite le travail lors des tournois).

Communication :

Joël DHUMEZ informe qu'à compter de la saison prochaine, la Fédération prendra en charge le coût de l'abonnement au magazine SPORT MAG, chaque club recevra un abonnement gratuit.

La fédération mettra tout en œuvre afin que la savate boxe française soit « sport additif » aux Jeux Olympiques de 2024, si la France est le pays organisateur.

Structuration / développement :

Mise à jour statutaires des comités départementaux. Fusions ou créations des ligues au regard de la réforme territoriale. Certains comités départementaux n'ont pas fait le nécessaire pour mettre à jour leurs statuts.

Les affiliations sont les reconnaissances fédérales auprès des organes déconcentrés. Joël DHUMEZ rappelle l'importance du développement de nos structures, cela permet une meilleure représentation aux assemblées générales. Guillaume LIVONNEN propose son aide aux présidents des comités départementaux et aux présidents de ligues pour les différentes démarches administratives (mise à jour des statuts...)

Alain SZENICER précise qu'au-delà des votes de l'AG, tant qu'il n'y a pas la reconnaissance fédérale (affiliation) un comité départemental ou une ligue ne pourra pas :

- faire de demande de subvention auprès des organismes déconcentrés,
- proposer un CTL ou CTD, donc pas de possibilité de mise en place de formation

De plus, les clubs ouverts sur les départements dont les comités départementaux ne sont pas constitués, sont pénalisés. C'est dans l'intérêt de tous d'avoir un maillage territorial en règle.

Informations diverses dans le cadre de la réforme territoriale : par Thierry MARDARGENT

Rappel : notre ministère de tutelle : Ministère des Sports

Les Creps sont des opérateurs de l'Etat et des Régions, destinés principalement aux formations et au Haut Niveau.

Présentation du nouveau découpage administratif et ses conséquences :

Suppression des Secteurs et des différents responsables secteurs DTS, RSC, RSJ, RSA.

Proposition de changement de la dénomination des Délégués Techniques par cadres techniques de ligues et cadres techniques départementaux. Les prérequis pour être nommés restent inchangés.

Alain SZENICER, en accord avec la direction technique nationale, va faire une proposition concernant les prérequis pour les différents responsables de ligues des compétitions, d'arbitrage, jeunes etc.

Il ne sera pas nécessaire d'être BE/BP et d'avoir l'instructeur fédéral pour mener les missions leur incombant.

Signature de la première ETR 2017-2020 en région PACA. La création des ETR renforce la cohésion territoriale.

Structuration – développement par Guillaume LIVONNEN

La fédération s'est dotée de deux services civiques.

Guillaume LIVONNEN présente les statistiques 2017 et le comparatif 2016. On constate une augmentation significative des féminines.

Certains départements n'ont aucun club.

Avec Damien, notre service civique, nous avons entrepris une étude sur la répartition des licenciés au regard de la population. L'étude fait également ressortir un important turn-over. Les nouveaux licenciés, d'une saison à l'autre, ne se réinscrivent pas (près de 70 %). Les autres fédérations font ce même constat.

Guillaume LIVONNEN présente un diaporama « plan de fidélisation ».

Nouvelle organisation des compétitions – Yvon NUGEL et Fathi MIRA

Pour se mettre en harmonie avec le découpage territoriale, les compétitions voient disparaître le tour « secteur ». Les membres de la commission des compétitions vont proposer les modifications suivantes (en attente de validation par le comité directeur du 17 juin 2017) :

- 1 sélectionné par Ligue – 2 pour l'IDF. Pour les compétitions adultes, la ligue sera le dernier palier décentralisé.
- changement de dénomination :
 - o du Tournoi de France par l'Open de France.
 - o du Championnat de France Technique par Championnat de France Assaut,
 - o du championnat de France Espoirs féminin par Championnat de France Combat 2^e série féminin
- Le championnat de France Elite B se déroulera plus tôt dans la saison, ainsi les tireurs pourront participer la même saison au championnat de France Elite A, s'ils le souhaitent.
- Création d'un championnat de France Masculins 2^e série, ouvert aux gants jaunes

Pour les jeunes : la CNJ va proposer 6 zones.

Formation : Victor SEBASTIAO

Sur les 40 CQP existants, notre fédération est placée 5^{ème} au regard des diplômes attribués dans les différentes options.

En 2011, fin des Brevets d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) mise en place des BP.

En 2016 la fédération est habilitée pour mettre en place la formation professionnelle BPJEPS AS BF (2 UC). Nous devenons organisme de formation.

En 2017 le BPJEPS change de nom pour devenir le BPJEPS Activité de la Savate option boxe française et option Canne de Combat

Aujourd'hui, nous avons deux dossiers d'habilitation : PACA et OCCITANIE.

Anciennement le BP était à 10 UC aujourd'hui il est à 4 UC. Nos diplômes fédéraux donnent 2 UC par équivalence (UC1 = communication et UC3 = pédagogie), il ne reste donc que deux UC à passer : UC2 et UC4 pour les candidats

Le BPJEPS AS BF AURA s'est déroulé du 4 janvier 2017 au 31 mai 2017. Il comptait 11 inscrits.

Plans d'actions – Thierry MARDARGENT

Le projet Urban Savate Tour a vu le jour en 2015, c'est un projet accompagné financièrement par le Ministère.

Le public ciblé : les quartiers prioritaires de la Ville (QPV).

L'équipement : enceinte gonflable, avec zone d'accueil (deux sacs transportables)

Objectif : inciter la population des quartiers prioritaires à se rendre dans un club et se licencier.

Financement : participation fédérale, 5.000 €, la ligue 3.000 € (financement à trouver auprès des collectivités locales).

La mise en place : 3 ligues pilotes ont mis en place cette opération ; la Lorraine, le Rhône Alpes et la Normandie. C'est un travail en collaboration avec les écoles, les centres aérés, les associations....

Lancement du Pass'Savate : *ce passeport permet tout au long de la saison (14 séances au total, chaque séance doit être tamponnée par le responsable du club, ou de l'initiation [plein-air, portes ouvertes...]) de s'initier aux différentes disciplines, en toute sécurité (l'assurance est incluse).*

Le coût du Pass'Savate est de 5 € et sera déductible du montant de la licence, si elle est prise en cours de saison.

En route pour la Savate : *mis en place en 2014, ce projet s'adresse aux enseignants du 1er et 2ème degré. Il permet d'accompagner nos éducateurs sportifs (BE, BP, CQP...) dans le cadre des projets éducatifs territoriaux pour renforcer les liens entre l'école, les collectivités territoriales et les clubs affiliés.*

Pour information, ce pack est constitué d'un guide enseignant et d'un carnet d'activités. L'approche pédagogique proposée permet de mettre en œuvre l'activité Savate boxe française avec un minimum de matériel et sans risque pour l'intégrité des jeunes pratiquants.

Les listes haut niveau : *changement en 2017, le Ministère des sports change les critères d'accès aux listes de Haut Niveau. Jusqu'à présent les athlètes étaient classés, en fonction de leur résultats sportifs internationaux, et/ou appartenance des Equipes de France sur les listes de haut niveau :*

- ELITES
- SENIORS
- JEUNES
- RECONVERSION

et une liste ESPOIRS.

Pour la prochaine réactualisation (1^{er} novembre 2017), les athlètes pourront être classés en :

- ELITES,
- SENIORS,
- RELEVE,
- RECONVERSION
- Et collectif national ESPOIRS.

Les sportifs en liste, s'ils ne travaillent pas, cumuleront des points retraite.

Les sportifs de Haut Niveau, non professionnels de l'activité, auront le droit à la reconnaissance de la maladie professionnelle et de l'accident du travail s'ils se blessent dans le cadre de leur entraînement (ils devront fournir un calendrier détaillé de leurs entraînements).

Comité National de Canne de Combat et Bâton – Céline DAUL MECHOUAR et Guillaume BERARD
Céline DAUL MECHOUAR, récemment nommée présidente du Comité National de Canne de Combat et Bâton présente au travers d'un organigramme son équipe (Comité Directeur et diverses commissions). Elle précise qu'elle a intégré dans son équipe des jeunes afin d'avoir un regard neuf sur la discipline.

Un des enjeux qu'elle souhaite mettre en place : le maillage territorial, au même titre que la Savate boxe française. Création des Ligues et nomination de Cadres Techniques de Ligues. Elle souhaite s'appuyer sur l'existant, possibilité de nommer des « binomes » CTL CCB ou bien le cas échéant, des référents.

La formation du CNCCB :

- proposer aux CQP SBF, SBD, SF une formation UC2 de CCB.
- les pommeaux ont été simplifiés (à valider par le prochain comité directeur)
- révision du cahier n° 10 (en cours)
- développer la canne de combat et bâton auprès des jeunes (livret jeune en création)
- création d'un open de canne réservé aux vétérans

Mettre en place :

- pour les enseignants un accompagnement dans les démarches administratives pour l'ouverture de salles,
- des stages nationaux pour les enseignants,
- un séminaire national.

Equipement :

- moderniser nos équipements (tenues...)
- créer des aires de combat amovibles (démontables, facilement transportables)

International : Gilles LE DUIGOU

Gilles est responsable du secteur international et membre de la FISav.

Nous devons renforcer notre implantation dans les continents où la Savate bf est faible et s'imposer dans les continents où notre sport n'existe pas (Amérique du Nord, entre autres).

Notre développement en Chine est une grande réussite. Actuellement, nous avons un cadre Jean-Pascal SANTORO qui présente et développe notre sport auprès de l'université de Pékin. Sa prochaine étape est l'université de Shanghai.

Madame LIU, Présidente de la fédération Chinoise de Savate bf nous apporte un réel soutien. Les Chinois sont classés deuxième en tant qu'athlètes participant aux championnats du monde.

Il rappelle que la FISavate a déposé un dossier de reconnaissance olympique de la Savate boxe française.

Réponse officielle pour le choix du sport additif : en 2020.

Sport Accor est très intéressé par la Canne de combat et bâton.

Ouverture des échanges : Joël DHUMEZ

Les championnats de France Jeunes à l'île de la Réunion. Cette action tenait à cœur à Denise AVEDIGUIAN, je me devais de la réaliser. Ce fut une très belle organisation, bien encadrée et respectueuses de nos valeurs. Je remercie, ici, l'équipe dirigée par la Présidente de la ligue Réunionnaise, Liliane LAURENT.

Cette action a pu se faire car elle a été budgétisée sur plusieurs saisons. La fédération a apporté son aide aux clubs au travers d'un coût moyen du billet d'avion.

Pour les championnats de France Jeunes 2020, nous souhaiterions renouveler l'expérience, soit à la Martinique, soit à la Guadeloupe. En planifiant (provisionnant) sur 3 ans les dépenses, j'ai le plaisir de vous

annoncer que la fédération prendra en charge la totalité des frais des billets d'avion des officiels, jeunes officiels et tireurs au départ de Paris.

Joël DHUMEZ annonce qu'il demandera à l'assemblée générale une augmentation des tarifs (10 €) pour les réaffiliations (tarifs inchangés depuis près de 10 ans)

Madame Christine DE PESTEL demande si l'enveloppe attribuée aux DTS et différents responsables de secteur sera reversée. Thierry MARDARGENT précise qu'elle sera versée au prorata de la saison (janvier à août 2017).

Joël DHUMEZ clôt la réunion à 16 h 30 et remercie l'ensemble des participants.